

double ethnique de la l. 7 est vraisemblablement celle [*Laticor*]um et *Varcianorum*. L'auteur rassemble ce que nous savons de ces peuples de la Pannonie méridionale (cf. plus loin, n° 110), ainsi que des *Sisciani*.

P. 19-24. H. Biévelet. État de l'épigraphie de Bavai.

P. 21. Au nord de Bavai, sur le territoire de Houdain. Cipse avec une signature d'artisan.

P. 21-24. A Bavai.

P. 21-22. Cachet d'oculiste en stéatite verte.

13) Sur une tranche :

INCEAVRTI · STAC  
TV AD CLARITAT

*Stactu(m) ad claritat(em)*.

Sur un des plats :

L · LONGIN ALBF

Il semble qu'i et n sont liés.

L'auteur lit : *L. Longin(i) Alb(i) f(i)lii*, ou *L. Longin(us) Alb(i) f(i)lius* ; au lieu d'*Alb(i)*, il propose aussi *Alb(ini)*.

P. 23-24. Fragment et épitaphes.

P. 323-330. J. Heurgon. L'inscription mentionnant l'arrivée de Tibère à Bavai (*C. I. L.*, XIII, n° 1370), détruite en 1944, permet de préciser l'itinéraire qu'il a suivi de Boulogne au Rhin en 4 ap. J.-C. Le caractère sacré de l'hommage qui lui est rendu en cette occasion, probablement par un *negotiator* venu de Narbonnaise s'établir chez les Nerviens, intéresse l'histoire du culte impérial et sa diffusion précoce aux confins septentrionaux de l'Empire.

*Id.*, XVIII, 1949.

P. 55-78. W. Vollgraff. L'épigraphie grecque, trouvée à Dijon, de Chyndonax, prêtre de la Vénus Céleste que les Perses appelaient Mithra, a été suspectée à tort (*I. G.*, XIV, n° 370\*). — Cf. *C. R. Acad. Inscr.*, 1948, p. 278.

P. 276 et fig. 12. R. Pettazzoni. Base en marbre dédiée *Numini Invicto Soli Mithrae* (Vatican, Cortile della Pigna) (*C. I. L.*, VI, n° 724).

P. 385-400. E. Thévenot. Les monuments et le culte d'Épona chez les Éduens.

P. 386. Les inscriptions sont au nombre de 3 (*C. I. L.*, XIII, nos 2902-2903 ; *Recueil... É. Es-pérandieu*, XI, p. 28, n° 7685).

ANUARUL INSTITUTULUI DE STUDII CLASICE (Cluj), III, 1936-1940 (publié en 1941).

P. 148-152. E. Condurachi étudie la carrière de Q. Tullius Maximus, gouverneur de Thrace, et lui rapporte le n° 2660 du *C. I. L.*, II (cf. *Prosop. imp. rom.*, 1<sup>re</sup> édit., III, p. 340, nos 279-280 ; E. Groag, P. W., *R. E.*, VII A, col. 1315-1316).

P. 153-159. I. I. Russu considère des noms propres publiés dans une série d'inscriptions.

P. 306-318. E. Condurachi. La réforme administrative de Dioclétien et de ses successeurs ne modifie pas seulement l'étendue des provinces d'Afrique et d'Asie, mais le rang de leurs gouverneurs, qui restent toutefois sous l'autorité directe de l'empereur